

L'hon. M. Drew: S'il se sentait lié, le ministre du Commerce avait le devoir de communiquer avec M. McMahon, qui avait démontré sa compétence en cette matière, pour lui dire qu'il s'agissait de communications à un gouvernement. D'ailleurs, ces communications n'ont été gardées ni secrètes ni confidentielles. Des fonctionnaires du ministre avaient assisté aux entretiens. L'affaire n'avait été ni privée ni confidentielle. Les journaux s'en étaient emparés.

Une voix: Vous en avez eu une copie?

L'hon. M. Drew: Tout le monde en parlait, sauf le premier ministre, qui n'en savait rien. L'affaire était connue de tout le monde. Il est certain que le ministre aurait pu se faire délier à n'importe quel moment, tout comme il l'a fait le 3 mai.

Mais il y a bien plus ici que le mépris du Parlement dont témoigne la réponse qu'a faite le ministre du Commerce et qui était tellement contraire à la vérité. Au moment même où ces entretiens se déroulaient et que le ministre du Commerce était saisi de propositions concrètes, le Gouvernement examinait le fait que la *Trans-Canada Pipe Lines* ne serait pas en mesure de tenir ses engagements. Il aurait fallu certes, à un tel moment, alors qu'on songeait à de nouvelles dispositions, apprendre au premier ministre qu'un homme possédant quelque expérience en matière de financement de pipe-lines demandait à participer à cette entreprise. C'est bien le moment où il aurait dû le savoir. Cependant, situation étrange, bien que le Conseil se soit réuni presque quotidiennement, le premier ministre n'a pas été informé de ces propositions précises, même si on discutait alors une nouvelle entente avec la *Trans-Canada*. Je ne me fais le défenseur d'aucun particulier ni d'aucune compagnie.

Des voix: Oh, non!

L'hon. M. Drew: Je signale que deux Canadiens compétents ont formulé deux propositions et que le Gouvernement aurait dû les examiner ou en étudier d'autres à un moment où il songeait à prolonger des ententes antérieures et surtout lorsqu'il envisageait la possibilité de demander au Parlement d'affecter les deniers des contribuables canadiens au financement d'une entreprise qui céderait la haute main sur une de nos plus grandes ressources à une compagnie dont les actionnaires sont des Américains dans la proportion de 83 p. 100.

Je n'ai aucun moyen de savoir quels entretiens ont eu lieu avec le ministre du Commerce. Je sais cependant que la société *Gairdner and Company*, qui a formulé une des propositions, est financièrement solide. Je sais que le Gouvernement l'a considérée suffi-

samment solide pour lui demander ses services bénévoles à l'époque critique de la guerre à l'égard d'entreprises très importantes. Je soutiens que, quelles qu'aient été ses propositions, qu'on ait voulu ou non les accepter, on aurait dû au moins les examiner. De fait, j'estime que toute proposition formulée par un Canadien compétent à un moment où la question était à l'étude méritait d'être examinée; je soutiens aussi que nous avions le droit, tout comme le premier ministre, d'en être informés. Qui sait, peut-être le ministre du Commerce a-t-il reçu d'autres propositions qu'il garde secrètes.

Mais la proposition de M. Frank McMahon méritait certes qu'on l'examine, peu importe qu'elle ait entraîné une décision favorable ou défavorable à son point de vue. Je m'exprime ainsi car M. McMahon est un homme qui a de l'expérience dans ce domaine d'activité; il avait indiquée d'une façon détaillée au Gouvernement à quel endroit il allait se procurer du tuyau de 34 pouces cette année, où il en obtiendrait de 30 pouces l'an prochain, ainsi que du tuyau de 24 pouces. Le ministre du Commerce n'a rien dit qui infirme cette déclaration de quelque façon que ce soit.

Une voix: Il a certainement dit quelque chose!

L'hon. M. Drew: M. MacMahon possédait une telle expérience. Il avait tenu parole dans le cas de certains de ses engagements. D'ailleurs, quand on nous parle de l'obstacle formidable que constitue l'Ontario septentrional, on oublie la plupart du temps, quand on a vu cet obstacle, que les montagnes Rocheuses présentent un obstacle tout aussi difficile à franchir. Ce sont pourtant des capitaux privés qui se sont chargés de l'entreprise là-bas. A ceux qui suivent encore les directives données à la réunion intime de mercredi dernier à propos de la façon dont ils doivent applaudir le ministre du Commerce,...

M. Fulton: Mardi dernier.

L'hon. M. Drew: ...ou mardi dernier, je mentionnerai, pour le cas où ils n'en auraient pas pris connaissance, à quel point certaines de ces propositions étaient concrètes. Dès le premier alinéa de son mémoire du 4 avril au gouvernement canadien, M. MacMahon indique expressément qu'il ne s'agissait pas d'une affaire étudiée occasionnellement et en termes généraux. Voici les premiers mots de ce mémoire officiel:

1. Je financerai et amènerai un pipe-line à gaz économiquement réalisable depuis l'Alberta jusqu'à Montréal et le compléterai d'ici 1958 sans propriété fédérale ni provinciale et sans garantie de la dette.

Ce projet, qu'il soit ou non réalisable, n'avait rien de vague ni d'incertain et tout au